

DP 076 178 22 M 0016 - Courrier demande de pièces

Une autre fois <insurance3939@gmail.com>
To: BLANCHARD Eric <Eric.BLANCHARD@metropole-rouen-normandie.fr>
Cc: Varnier Valérie <v.varnier@ville-cleon.fr>, xde.lipski@yahoo.fr



Cher Monsieur Eric Blanchard

J espère que vous allez bien

Puis-je vous demander une réponse à mon précédent mail SVP?

Pourquoi la Métropole de Rouen ne veut pas prendre en compte ma DP accordée en 2014?

Pourquoi mon dossier de régularisation pour la partie supérieure est l' objet d' un rejet en raison de la cote NGF?

Comment vous percevez que ma récente DP pour une entrée de jardin soit rejetée , alors qu' il s' agit d' une entrée de jardin typiquement Normande, similaire ou presque identique à d' autres dans la même rue .

Pourquoi tant de "tralala" avec mon développement, lorsque' il y à un nombre choquant de propriétés construites dans des zones inondables sans même autorisation. Des murs de jardins, fraîchement montés, il me semble sans se soucier même de représailles de la part de la mairie .

A quel titre le terrain adjacent appartenant à Mr de France est devenu constructible, alors que son emplacement serait inadmissible pour une construction quelconque, puisque un bout de terrain de 400m2 et carrément collé à ma maison .

J' ai hautement apprécié le professionnalisme de Madame Varnier et Madame Mallet. Elles ont été plus que aimables et accommodantes, dans cette affaire, en même temps, il ne faut pas ignorer que certaines erreurs viennent de la part de la mairie, puisque la Cote NGF n' à été mentionnée , dans aucun des documents , et cela pendant des années. D' ailleurs que est ce qui vous fait croire que j' aurai pas modifié mon développement afin de me protéger contre l' inondation , et évidemment et sans aucun doute respecter les codes d urbanisme .

L' appontement de mon jardin qui est devenu presque un sujet d état, suite aux plaintes grotesques et sans cesse de Dr Pietrini, le même que l'on peut entendre dans l' enregistrement que je vous ai envoyé avec mon courriel précédent à m' accuser en flagrant délit de violence à l'égard de Mr de France , diffamation pure et simple , Madame Varnier , que d'après Dr Pietrini lui même l' avait invité dans le jardin de sa maison afin de lui montrer l appontement , et la suite, un procès injuste qui traîne depuis des années, à mon rencontre . Saviez vous que Mr Martin la maison d ' à côté , a le même appontement bétonné dans son jardin? Pourquoi je suis pointée du doigt, avec des procès interminables, et pas les autres?

La fenêtre de la maison d à cote 423A qui appartenait à Mr Martin , avant qu' elle ne devienne la mienne, puisque j' ai été obligée de m'endetter pour l' acheter, et payer même au delà du prix affiché en vente , afin de retrouver mon calme. Cette fenêtre et son emplacement qui donnait carrément sur mon .était illégale , y compris l' évacuation de sa chaudière qui soufflait directement dans mon jardin , tout cela était complètement ignoré par la mairie . En l'occurrence, l' adjointe de Mr le Maire n' a pas hésité de foncer la porte de mon jardin pour y accéder , tout en m' intimidant qu' il avait besoin d' accéder au compteur de Mr Martin. Une lettre informative accompagnée des photos avait été adressée à Mr le Maire et Madame Varnier, en vain. Cette lettre a fini dans leur poubelle.

Cher Monsieur Eric Blanchard.. ou sommes nous? en France ou Timbuktu? N' est ce pas raisonnable de penser que les lois doivent s' appliquer à tout le monde? Pourriez vous clarifier , pourquoi un tel acharnement à mon égard sans se rendre compte un instant que tout cela nuit à ma santé, pendant que tout passe avec les autres, sans aucun problème. Mon Imac déborde des courriels adressés à la Mairie et la Métropole de Rouen , pourtant je suis accusée d' avoir tout ignoré.

Alors que, j' ai sauvé un bâtiment des années 1900 qui s'écroulait , et l' ai rendu à une habitation à 80/90% écologique . C' est quoi le problème des voisins? Mr de France qui vend son terrain, également Mr Martin qui vend sa maison , tous deux ont mis la photo de mon ponton flottant sur leur fiche publicitaire afin de faciliter leur vente. Franchement quoi dire autre que l' hypocrisie me dépasse.

Tout simplement , c' est désolant tant d'acharnement à mon égard, tant d'hostilité, alors que je ne suis pour rien si Madame Osmond , la précédente propriétaire avait refusé de vendre 423 rue de Bédanne à ces messieurs .. Mr Marin, Mr de France, et Dr Pietrini. Ils ont beau essayer de me chasser, tant qu' ils ont réussi à chasser les artisans ouvriers qui ont travaillé, chez moi, avec des propos mensongers , leur conseillant de partir, sous prétexte que je paie personne . Jusque ou iront ces gens pour causer tant de stress sans la moindre considération pour ma tranquillité et ma santé?

Je demande SVP réponse à toutes ces questions PLUS QUE LÉGITIME

Prenez soin de vous et recevez mes salutations les plus sincères.
nooshkin gale